

URL d'accès au formulaire : <https://demat.social.gouv.fr/commencer/signalereimedicosoc>

SE CONNECTER

A la 1^{ère} connexion, créez un compte

Pour les
connexions
qui suivent,
cliquer sur
le bouton
« J'ai déjà
un compte »

Se connecter

Les identifiants peuvent être enregistrés, pour plus de confort.

Attention : ce compte est indépendant du compte donnant accès à la plateforme
Démarches simplifiées

Encore une petite étape :)

Ouvrez votre boîte email securite@ars-normandie.fr puis cliquez sur le lien
d'activation du message **Connexion sécurisée à Dématérialisation des Démarches
Sociales**.

Attention, ce message peut mettre jusqu'à 15 minutes pour arriver.

Si vous voyez cette page trop souvent, consultez notre aide : <https://faq.demarches-simplifiees.fr/article/34-je-dois-confirmer-mon-compte-a-chaque-connexion>
En cas de difficultés, nous restons joignables via ce formulaire.

Afin de sécuriser votre compte, la plateforme vous demande **tous les
mois** d'authentifier votre navigateur. Il vous faut alors cliquer sur le
lien de confirmation envoyé par email.

Cependant, si cette fenêtre apparaît systématiquement, cela signifie que le
navigateur que vous utilisez est configuré de manière très sécurisée et efface les
données provenant de la plateforme à chaque fermeture.

Pour pallier ce problème, si vous en avez la possibilité :

- Se rendre dans les paramètres de votre navigateur
- Sur rendre dans la rubrique des Cookies :
 - sur Edge ; « Cookies et autorisations du site » > « Gérer et supprimer
les cookies et les données du site » > « Autoriser »
 - sur Chrome ; « Confidentialité et sécurité » > « Cookies tiers »
> « Sites autorisés à utiliser des cookies tiers »,
- Ajouter l'URL mentionnée en début du guide

REEMPLIR LA DECLARATION : points d'attention

Commencez votre déclaration

Identifiez vous

➤ Les champs suivis d'un astérisque sont obligatoires.

➤ Les différents champs du formulaire sont à remplir :

- Soit **en saisie libre**, exemples :

Nom du déclarant *

Prénom du déclarant *

Résumé des faits (2 à 3 lignes) *

Préciser si unité/service particulier

Indiquer, s'il y a lieu, si la victime est un résident ou un professionnel de santé

Si contamination par des *Legionella pneumophila*, précisez le type de production d'eau chaude (ballons, échangeurs, ...), si le réseau est bouclé et si les points d'usage sont équipés de mitigeurs thermostatiques

- Soit par le biais de **cases à cocher**, exemples :

Qualité du déclarant *

☐ Représentant de l'établissement ☐ Professionnel de santé médical

☐ Professionnel de santé paramédical ☐ Autre

2.1. Evénements relatifs à l'accompagnement des usagers

☐ Comportement violent à caractère sexuel de la part des usagers envers d'autres usagers ou du personnel, au sein de la structure

☐ Comportement violent autre qu'à caractère sexuel de la part des usagers envers d'autres usagers ou du personnel, au sein de la structure, ainsi que manquement grave au règlement de fonctionnement
(par exemple : agression, menaces, violence physique, non-respect des règles de vie en collectivité, pratiques ou comportements inadaptés ou délictueux...)

☐ Disparition inquiétante
(disparition entraînant la mobilisation des services de police ou de gendarmerie pour rechercher la personne)

➤ Cas particulier de la saisie du **code Finess géographique** et du **code postal** : la plateforme est directement liée à la base de données Finess et à la base adresse nationale (BAN). En indiquant les codes de votre établissement, les données correspondantes apparaissent automatiquement. Exemples :

Finess géographique de l'ESMS *

9 chiffres

EHPAD IRENEE, BESSEYAT 69690 (690003702)

Code postal et commune de l'ESMS *

Renseignez le code postal puis sélectionnez la commune dans la liste

📍 Vénissieux (69200)

Dans le cas d'un code postal correspondant à plusieurs communes, un menu déroulant apparaît :

Code postal et commune de l'ESMS *

Renseignez le code postal puis sélectionnez la commune dans la liste

15400

Apchon (15400)
Cheylade (15400)
Collandres (15400)
Le Claux (15400)
Marchastel (15400)
Menet (15400)
Riom-ès-Montagnes (15400)
Saint-Étienne-de-Chomeil (15400)
Saint-Hippolyte (15400)
Trizac (15400)
Valette (15400)

➤ Certaines questions se déploient si l'on répond « Oui » ; exemples

5. Information aux autorités administratives et judiciaires

D'autres autorités administratives que l'ARS ont-elles été informées ? *

☒ Oui ☐ Non

Lesquelles? *

☐ Préfet
☐ Président du conseil départemental
☐ DDETS
☐ Autre

4. Dispositions immédiates ou envisagées par la structure

4.1. Mesures immédiates prises par la structure :

Mesures pour protéger, accompagner ou soutenir les personnes victimes ou exposées. *

☒ Oui ☐ Non ☐ Non concerné

Mesures pour protéger, accompagner ou soutenir les personnes victimes ou exposées : précisez *

➤ Les déclarations pour contamination en légionelles laissent la possibilité d'insérer des pièces jointes.
Merci de ne pas dépasser 10 Mo par pièce jointe

☒ Contamination supérieure à 1 000 UFC/L en *Legionella pneumophila* des réseaux d'eau

Joindre tous les bulletins d'analyses (facultatif)

Merci de joindre des résultats d'analyse si vous en disposez.

Taille maximale : 200 Mo.

Aucun fichier n'a été sélectionné

➤ Les consignes sont rappelées sur fond bleu. Exemples :

Attention : tout signalement nécessitant une action urgente doit être doublé d'un appel téléphonique.

Attention : bien respecter l'anonymat des personnes concernées par l'évènement (personnel / victimes)

Attention : ne pas utiliser ce formulaire pour les EIGS et les incidents de sécurité ou cyberattaques sur vos systèmes d'information.

Ces événements sont à déclarer via le Portail National de Signalement sur l'adresse ci-jointe : <https://signalement.social-sante.gouv.fr>

Pour rappel :

Les événements indésirables graves associés aux soins (EIGS) sont les événements entraînant un décès, une mise en jeu du pronostic vital (avec mesures de réanimation) ou un probable déficit fonctionnel permanent

Les incidents de sécurité sur vos systèmes d'information sont les événements ayant des conséquences potentielles ou avérées sur la sécurité des soins, sur la disponibilité, l'intégrité et/ou la confidentialité des données de santé, ou sur le fonctionnement normal de l'établissement. Ces événements comprennent les actions ou suspicion d'actions malveillantes causant une indisponibilité partielle ou totale de systèmes informatiques, une altération ou une perte de données.

➤ Au moment du dépôt du dossier (**Déposer le dossier**), si un champs obligatoire n'a pas été rempli, un message de demande de correction apparaît

LES NOTIFICATIONS DE SUIVI DU DOSSIER

Les messages suivants sont successivement transmis par l'expéditeur : no-reply-demat@social.gouv.fr
Merci de vérifier vos spams

1. Preuve de dépôt

+ en PJ, une attestation

2. Message d'attente de prise en charge

3. Message d'acceptation

4. Message suite à une erreur du code Finess

CONSULTATION APRES DEPOT DU DOSSIER

Après la transmission de votre dossier, plusieurs façons de le consulter :

- Soit juste après son dépôt :

Merci !

Votre dossier sur la démarche Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale a bien été envoyé.

Vous avez désormais accès à votre dossier en ligne.

Vous pouvez échanger avec un instructeur.

[Accéder à votre dossier](#)

[Déposer un autre dossier](#)

- Soit par la suite en vous reconnectant au formulaire

Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale

Temps de chargement estimé : 20 ms

Vous avez déjà déposé un dossier

Il y a moins d'une semaine, vous avez déposé un dossier sur la démarche « Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale ».

[Voir mon dossier déposé](#)

[Commencer un nouveau dossier](#)

- Soit, via une notification, en cliquant sur

[Consulter mon dossier](#)

ou sur

[Ouvrir la messagerie](#)

Le dossier est composé d'un 1^{er} onglet « Résumé » :

Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale

Dossier n° 187084 - Déposé le 11 décembre 2024 10:38

Ce dossier est en instruction. Il s'ouvrira plus tard.

[Inviter une personne à consulter ce dossier](#)

[en construction](#) [en instruction](#) [terminé](#)

Votre dossier est en cours d'instruction par l'administration. Vous ne pouvez plus le modifier.

Vous avez une question ? Utilisez la messagerie pour contacter l'administration directement.

[Obtenir une attestation de dépôt de dossier](#)

Dernier message

[Email automatique](#)

[Votre déclaration n° 187084 a bien été déposée]

Bonjour,

Votre déclaration n° 187084 a bien été déposée dans le cadre de la démarche Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale.

- Si vous souhaitez imprimer votre déclaration, merci de passer par la fonctionnalité d'impression de votre navigateur
- Pour Microsoft Edge : cliquer sur « Paramètres et plus » / puis sur « Imprimer »
- Pour Google Chrome : cliquer sur « Personnaliser et contrôler Google Chrome » / puis sur « Imprimer »

Cordialement,

L'équipe de la Direction du Numérique (DCN SI ARS)

[Répondre dans la messagerie](#)

Cet onglet présente l'ensemble des informations du dossier.

Le dossier est composé d'un 2nd onglet « Demande » :

Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale

Dossier n° 187084 - Déposé le 11 décembre 2024 10:38

Ce dossier est en instruction. Il s'ouvrira plus tard.

[Inviter une personne à consulter ce dossier](#)

[en construction](#) [en instruction](#) [terminé](#)

Votre dossier est en cours d'instruction par l'administration. Vous ne pouvez plus le modifier.

Vous avez une question ? Utilisez la messagerie pour contacter l'administration directement.

[Obtenir une attestation de dépôt de dossier](#)

Dernier message

[Email automatique](#)

[Votre déclaration n° 187084 a bien été déposée]

Bonjour,

Votre déclaration n° 187084 a bien été déposée dans le cadre de la démarche Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale.

- Si vous souhaitez imprimer votre déclaration, merci de passer par la fonctionnalité d'impression de votre navigateur
- Pour Microsoft Edge : cliquer sur « Paramètres et plus » / puis sur « Imprimer »
- Pour Google Chrome : cliquer sur « Personnaliser et contrôler Google Chrome » / puis sur « Imprimer »

Cordialement,

L'équipe de la Direction du Numérique (DCN SI ARS)

[Répondre dans la messagerie](#)

C'est à partir de cet onglet que vous pouvez effectuer une impression, via votre navigateur.

Le dossier est composé d'un 3^{ème} onglet « Messagerie »

Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale

Dossier n° 187084 - Déposé le 11 décembre 2024 10:38

Ce dossier est en instruction. Il s'ouvrira plus tard.

[Inviter une personne à consulter ce dossier](#)

[en construction](#) [en instruction](#) [terminé](#)

Votre dossier est en cours d'instruction par l'administration. Vous ne pouvez plus le modifier.

Vous avez une question ? Utilisez la messagerie pour contacter l'administration directement.

[Obtenir une attestation de dépôt de dossier](#)

Dernier message

[Email automatique](#)

[Votre déclaration n° 187084 a bien été déposée]

Bonjour,

Votre déclaration n° 187084 a bien été déposée dans le cadre de la démarche Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale.

- Si vous souhaitez imprimer votre déclaration, merci de passer par la fonctionnalité d'impression de votre navigateur
- Pour Microsoft Edge : cliquer sur « Paramètres et plus » / puis sur « Imprimer »
- Pour Google Chrome : cliquer sur « Personnaliser et contrôler Google Chrome » / puis sur « Imprimer »

Cordialement,

L'équipe de la Direction du Numérique (DCN SI ARS)

[Répondre dans la messagerie](#)

Cette messagerie est uniquement dédiée à des questions techniques et en aucun cas à un suivi de gestion. Celui-ci se fera, au besoin, directement en lien avec l'ARS

Si vous avez plusieurs dossiers en cours, faites votre choix dans le tableau de bord :

Démocratisation des Démarches Sociales

[connect@ars.guyane.fr](#) 20 Ads 16 ms

Mes dossiers

Rechercher un dossier (N° de dossier, titre, etc.)

[Rechercher](#)

3 en cours 15 nuls

Vous avez déjà commencé à remplir un dossier

Il y a 3 dossiers à suivre avec lesquels vous avez commencé à remplir un dossier sur la démarche « Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale ».

[Continuer à remplir](#)

3 sur 3 dossiers

N° dossier	Démarche	Demandeur	Statut	Prochain à jour	Action
187084	Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale	INSTRUCTION	en instruction	08 janvier 25 12:01	Actions
187085	Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale	en construction	en construction	08 janvier 25 10:01	Actions
187086	Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale	en construction	en construction	08 janvier 25 10:01	Actions

Lors d'une correction du **code Finess**, le dossier apparaît dans le tableau de bord et les onglets avec le statut « A corriger »

Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale

Dossier n° 187084 - Déposé le 11 décembre 2024 10:38

Expire le 11 décembre 2024 10:38

[Inviter une personne à modifier ce dossier](#)

[Modifier mon dossier](#)

[en construction](#) [en instruction](#) [terminé](#)

[Alexandra Hoffman](#)

Aucun établissement ne correspond au FINESS indiqué

Votre dossier est en construction. Cela signifie que vous pouvez encore le modifier. Vous ne pouvez plus modifier votre dossier lorsque l'administration le passera « en instruction ».

Habituellement, les dossiers de cette démarche sont traités dans un délai de environ 3 heures.

Cette estimation est calculée automatiquement à partir des délais d'instruction constatés sur 300 des demandes qui ont été traitées les 30 derniers jours. Le délai réel peut être différent, en fonction du type de démarche (par exemple pour un appel à projet avec date de décision fixe).

Vous avez une question ? Utilisez la messagerie pour contacter l'administration directement.

[Obtenir une attestation de dépôt de dossier](#)

Pour effectuer la correction, cliquez sur « Modifier mon dossier »

Dans l'onglet « Demande », le champ à corriger est identifié

1.2. Etablissements et services sociaux et médico-sociaux

Finess géographique de l'ESMS *

9 chiffres

EHPAD LA CHARITE, LAVALUT STE ANNE 03100 (030004238)

[modification à déposer](#)

Une fois le champ corrigé, la date de modification apparaît et le dossier est présenté à nouveau à l'ARS

Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale

Dossier n° 187084 - Déposé le 11 décembre 2024 10:38

Expire le 11 décembre 2024 10:38

[Inviter une personne à modifier ce dossier](#)

[Modifier mon dossier](#)

[en construction](#) [en instruction](#) [terminé](#)

[Alexandra Hoffman](#)

Aucun établissement ne correspond au FINESS indiqué

Votre dossier est en construction. Cela signifie que vous pouvez encore le modifier. Vous ne pouvez plus modifier votre dossier lorsque l'administration le passera « en instruction ».

Habituellement, les dossiers de cette démarche sont traités dans un délai de environ 3 heures.

Cette estimation est calculée automatiquement à partir des délais d'instruction constatés sur 300 des demandes qui ont été traitées les 30 derniers jours. Le délai réel peut être différent, en fonction du type de démarche (par exemple pour un appel à projet avec date de décision fixe).

Vous avez une question ? Utilisez la messagerie pour contacter l'administration directement.

[Obtenir une attestation de dépôt de dossier](#)